



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

Toulouse, le 17 septembre 2020

DSDEN 31

Cabinet

Affaire suivie par :

Cellule santé

Mél : cellule-sante@ac-toulouse.fr

75 Rue Saint-Roch

31400 TOULOUSE

Mesdames, Messieurs les professeurs,

Mesdames, Messieurs les responsables légaux des élèves du collège..... de

Un cas de Covid-19 confirmé a été signalé sur le collège.....de
L'évaluation opérée par l'ARS et la cellule santé de la direction académique de Haute Garonne a déterminé les personnels et les élèves identifiés comme contact à risques le

Selon le protocole, ces élèves et personnels « contacts à risques » sont placés en septaine jusqu'au inclus.

Un test PCR est à faire le (Les personnes « contacts à risque » peuvent passer prioritairement dans les drive mis en place par les laboratoires d'analyse médicale sur présentation de ce courrier)

Les élèves et les personnels seront à nouveau accueillis à compter dusi le résultat du test PCR est négatif.

Les responsables légaux doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test dans les délais prescrits (7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé) et du résultat négatif de celui –ci.

En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire est maintenue jusqu'à sa production et pour une durée maximale de 14 jours.

Un nettoyage minutieux des locaux occupés sera renouvelé par les agents du conseil départemental selon le protocole.

La direction du collège, l'infirmière, le médecin scolaire se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.